

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

M23- N° 0030897

188437

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1841 Société : RAM

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : MOULIM ZOHR A

Date de naissance : 15-01-1955

Adresse : H 264 LOT ELWAT ALIBROUA

Tél. : 0661446288 Total des frais engagés : 27 DEC. 2023 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : BRA-MOULIM ZOHR A Age :

Lien de parenté : ☐ Conjoint ☒ Enfant

Nature de la maladie : Gynécologie - Obstétrique

Affection longue durée ou chronique : ALD-3 Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : / / Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : MOULIM

PR4FF05/V2/20-10-2023

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin
22/11/23	CS		300.00	Dr. Mohamed NOUN 40, Rue des Hôpitaux Rés. Les Roseaux Tél : 0522 22 29 30 - Fax : 0522 27 41 03

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur Date Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue Date Désignation des Coefficients Montant des Honoraires

22/11/23 Microtop - dose
1x16 290,21

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien Date des Soins Nombre Montant détaillé des Honoraires

AM PC IM IV

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

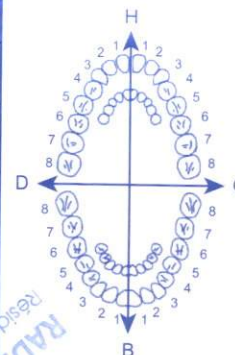
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES

Dents Traitées Nature des Soins Coefficient



COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H
25533412 21433552
00000000 00000000
D 00000000 00000000 G
35533411 11433553
B

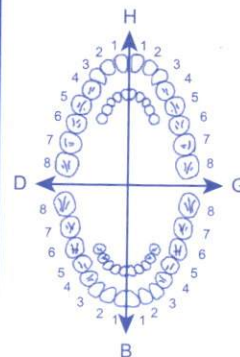
COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Lamia JABRI

Professeur d'Anatomie Pathologique
Ex. Enseignante à la Faculté de
Médecine de Casablanca



**CENTRE DE
PATHOLOGIE
SPÉCIALISÉE
CASABLANCA**

CASAPATH

Dr. Amal BENKIRANE

Professeur d'Anatomie Pathologique
Ex. Enseignante à la Faculté de
Médecine de Casablanca

RECU LE : 22/11/2023

EDITE LE : 01/12/2023

NOM & PRENOM : MOULIM ZOHRA

PRESCRIPTEUR : Dr. BELHOUCINE ABDELFAH

AGE : 68 ans

Code Patient : 124695

N/REF : 31122220

ORGANE : Sein droit.

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

Sein droit: nodule ACR 4 Absence d'adénopathie axillaire.

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

ETUDE MORPHOLOGIQUE:

sept carottes biopsiques mesurant entre 0,2 cm et 1,7 cm, inclus en totalité et examinés sur plusieurs niveaux de coupe. L'examen au microscope montre un tissu mammaire siège d'une prolifération carcinomateuse invasive. Elle est agencée en cordons et boyaux au sein d'un stroma fibreux peu inflammatoire. Les cellules tumorales sont de taille moyenne à grande, munies de noyaux grossièrement arrondis, à chromatine dense, s'entourant de cytoplasmes clairs ou éosinophiles. L'index mitotique est d'environ 21 mitoses / 10 champs au fort grossissement. Absence d'embolus carcinomateux. Il n'est pas vu de composante carcinomateuse intracanalair sur ces prélèvements.

ETUDE IMMUNOHISTOCHIMIQUE SUR COUPES EN PARAFFINE SUR AUTOMATE BENCHMARK DE VENTANA :

- L'étude des récepteurs hormonaux RE (SP1), RP(1E2) montre :
RE : 100% de cellules positives - Intensité : forte - Témoin positif.
RP : 10% de cellules positives - Intensité : modérée - Témoin positif.
- L'étude de la surexpression de HER2 déterminée avec l'automate Benchmark de Ventana, anticorps 4B5 montre: Score (0+), soit absence de marquage membranaire des cellules tumorales témoin d'une absence de surexpression de HER2.
- L'étude de l'index de prolifération par le Ki67 montre un marquage nucléaire de 60% des cellules tumorales, témoin d'un index de prolifération élevé.

CONCLUSION:

- **Carcinome mammaire peu différencié et invasif de type NOS, de grade SBR II (3+2+2) sans embolus carcinomateux ni composante intracanalair sur ces prélèvements.**
- **Profil luminal B: Expression des récepteurs oestrogéniques et progestéroniques. Absence de surexpression de HER2 (0+). Index de prolifération élevé.**

Signé : Dr. Amal BENKIRANE

Pr. Amal BENKIRANE

Anatomo-Pathologiste

Centre de Pathologie Casapath

5, Rue des Hôpitaux - Rés. du Parc Casablanca
Tél.: 05 22 22 13 46 / 66 - Fax: 05 22 22 14 24

Dr A. Fattah BELHOUCINE

Lauréat de la Fac de Médecine de Marseille
Ancien PH des Hôpitaux de France

Dr Abdelaziz ZOUAOUI

Lauréat de la Faculté de Médecine d'Amiens
Spécialité en Imagerie du Sein Paris V

Casablanca, le 22/11/2023

Facture N° 6303/23

Nom patient : **MOULIM ZOHRA**

Examen(s) réalisé(s) : **MICRO BIOPSIE**

Montant : **2000 DH**

**ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
DEUX MILLE DH**

REGLEMENT : ESPECES


RADILOGIE ZERKTOUNI
Résidence les Fleurs 59, Bd Zerktouni
Angle Rue des Hôpitaux
Casablanca - Tél : 05 22 88 11 11
I.F. : 5045905500000000



CENTRE DE PATHOLOGIE SPÉCIALISÉE CASABLANCA

6, rue des Hôpitaux - Résidence du Parc - 1er étage 20360 - Casablanca
Tel: 0522 22 13 46/66 - Fax : 0522 22 14 24 - Email : labocasapath@gmail.com
Patente 36333531 ICE 003224214000036 IF 40204512

FACTURE

REF : 23/15517

Date de facturation 04 / 12 / 2023
Médecin traitant Dr. BELHOUCINE ABDELFATTAH
Patient MOULIM ZOHRA - 124695
Demande **H31122220 - 22/11/2023**

Liste des examens

FOIE: BIOPSIE HEPATIQUE

Total 2 900,00 Dhs
coefficient-P 2636

Arrêtée la présente facture à la somme de : DEUX MILLE NEUF CENTS DIRHAMS


Centre de Pathologie Spécialisée Casablanca
6, Rue des Hôpitaux - Résidence du Parc
1er Étage - Casablanca

Professeur Mohamed NOUN

Gynécologue - Obstétricien
Ex-enseignant à la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca

CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE - ACCOUCHEMENT
CHIRURGIE DES CANCERS - MALADIES DU SEIN
STÉRILITÉ DU COUPLE - ENDOSCOPIE
ECHOGRAPHIE



الدكتور محمد نون

أستاذ أخصائي في أمراض النساء و التوليد
أستاذ سابقا بكلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء
جراحة أمراض النساء - الولادة - جراحة الثدي
جراحة السرطان - الفحص و الجراحة بالمنظار
العقم - الفحص بالصدى

Casablanca, le

22 NOV. 2023

Professeur Mohamed NOUN
Gynécologie - Obstétrique
40, Rue des Hôpitaux Rés. Les Roseaux
Tél.: 0522 22 29 30 - Fax: 0522 27 41 03

MOULIN

Zahra.

Mohamed NOUN

Mickaël

Professeur Mohamed NOUN
Gynécologie - Obstétrique
40, Rue des Hôpitaux Rés. Les Roseaux
Tél.: 0522 22 29 30 - Fax: 0522 27 41 03

40, Rue des Hôpitaux, Angle Rue Gros Breuil, Résidence les Roseaux 2ème étage - Casablanca - Tél : 05 22 22 29 30 - Fax : 05 22 27 41 03

E-mail : docnoun@yahoo.fr

Mme. MOULIM ZOHRA

22/11/2023 - 14:45

- MICRO BIOPSIE

Centre de Radiologie Spécialisée Casablanca
CASAPATH
6, Rue des Hôpitaux Résidence du père
1er Etage N° 1 - Casablanca
Tél : 05 22 88 11 11 - Fax : 05 22 88 14 24

Bio psie du sein et

module ACR 4

Absence d'adénopathie
axillaire.

=> Biopsie du module du sein
pour hist et IHC

Dr. BELHOUCINE A. FATTAH
Radiologie Diagnostique et Interventionnelle
Résidence des Fleurs, 59 Bd Zerktouni
Angle Rue des Hôpitaux - Casablanca
Tél : 05 22 88 11 11 / INPE : 091018788